

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Dans le cadre de son projet d'établissement, le lycée s'est fixé comme objectif au-delà de former des futurs professionnels de former des citoyens. Il met ainsi en place diverses actions tout au long de l'année permettant de prévenir des addictions, de développer la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.

L'ouverture internationale fait partie intégrante de cette ambition éducative : par exemple, le lycée met en place des aides financières afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants et d'élèves de participer aux voyages pédagogiques à l'étranger.

De plus, le lycée est labellisé « lycée des métiers de la mode » depuis 2009 par le ministère de l'Education Nationale. Un des critères clef est celui de l'ouverture européenne gage d'une adéquation Emploi/Formation notamment pour cette filière de la mode française dont le rayonnement international du secteur du luxe est reconnu mondialement et dont les attentes des professionnels de la mode tous secteurs confondus portent sur des compétences liées aux carrières internationales (interculturel, linguistique, mobilité...)

Les objectifs du projet Erasmus pour le lycée F Renaudeau - lycée de la Mode

•pour les étudiants de BTS :

-Enrichir leurs pratiques professionnelles

-Développer leur esprit d'ouverture européenne et internationale

-Développer leur mobilité

-Mixer dans une classe des étudiants d'origine européenne, favoriser les échanges interculturels

-Améliorer leur pratique des langues étrangères, notamment l'anglais et leur permettre l'accès à une certification de leur niveau de langue anglaise (TOEFL, TOEIC ...)

•Pour le lycée et l'équipe pédagogique :

-Développer et pérenniser des partenariats entre entreprises françaises, étrangères, écoles - universités - institutions françaises, étrangères...

-Répondre aux attentes des professionnels et renforcer l'adéquation Emploi-Formation

-Enrichir les pratiques pédagogiques et les contenus professionnels des enseignants

-Valoriser les parcours de formation des étudiants et permettre à un plus grand nombre d'entre eux de bénéficier d'une expérience européenne ou internationale.

Le lycée a décidé d'amplifier sa démarche ERASMUS au sein du lycée de la Mode dans un premier temps, en permettant aux étudiants du secteur de la mode de partir en stage puis en formation en Europe ou à l'étranger, d'accueillir des étudiants étrangers en formation. Le lycée permettra également aux enseignants de partir en visite préparatoire et/ou de suivi pour les stages et les formations en Europe ou à l'étranger.

Le partenariat privilégié avec la société LECTRA en facilite la mise en oeuvre en donnant accès à un grand nombre d'écoles étrangères au bénéfice de nombreuses opportunités pour nos étudiants en Amérique, Asie ou Europe.

Depuis plus de 20 ans, le lycée Renaudeau - lycée de la Mode multiplie les synergies au service de la qualité de formation des futurs acteurs de la branche professionnelle de la mode (chaussure maroquinerie vêtement). Son implication dans les différents réseaux est gage de réussite des parcours individuels et professionnels de ces élèves étudiants, apprentis et adultes.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Notre stratégie internationale s'exprime pleinement auprès des cycles courts (BTS) où renforcer la maîtrise linguistique, faciliter les mobilités entrantes et sortantes en stage ou en formation, développer les compétences d'enseignement en langue étrangère, structurer des partenariats éducatifs associant le monde professionnel... en constituent les actions programmées.

Notre établissement développe de multiples axes de travail et de partenariats au sein d'un territoire reconnu pour son expertise et son réseau d'entreprises. Résolument tourné vers l'innovation et le développement durable, ce lycée est à l'initiative de la plate-forme régionale d'innovation eMODE, dédiée aux technologies numériques créatives appliquées aux textiles et leurs motifs.

Avec l'accompagnement du groupement professionnel Mode Grand Ouest et du centre départemental de formation en apprentissage de l'Education Nationale, des coopérations avec des entreprises françaises accueillant les étudiants et/ou les apprentis en BTS du lycée et des entreprises et/ou des institutions étrangères (écoles, universités, centre de recherches...) font parties des actions programmées pour les 2 années à venir. Cette démarche favorisera l'employabilité des jeunes et offrira aux entreprises l'accès à des profils répondant à leurs attentes en terme d'innovations et de pratiques liées aux mobilités internationales. Les projets les plus avancés sont ceux d'une coopération avec l'université Heriot Watt en Ecosse (formation et innovation autour de la création textile pour le luxe) ou bien avec le centre de recherche et d'innovation en habillement affilié au Cégep Marie Victorin, Montréal Québec (formation et innovation centrée sur le concept et la commercialisation des vêtements).

Ces projets de coopérations internationales sont au service des jeunes et d'un secteur économique dont les atouts sont créativité, réactivité, qualité pour les marchés du luxe et du prêt à porter en France comme à l'international.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'ensemble des actions (mobilités études et/ou stages, coopérations éducatives) bénéficient certes aux étudiants et professeurs concernés mais elles impactent aussi de part leurs implications directes ou indirectes les différents acteurs de l'organisation éducative (étudiants, apprentis, professeurs et personnels).

Le programme ERASMUS apporte la visibilité et les moyens nécessaires à l'établissement et aux équipes pédagogiques pour

- améliorer les liaisons avec le monde professionnel en vue d'une meilleure insertion professionnelle,
- favoriser l'adaptation des formations ou l'émergence de nouvelles formations en lien avec l'évolution des compétences et des métiers,
- faciliter la recherche des périodes de formation en milieu professionnel en France, en Europe ou à l'étranger,
- définir des projets tuteurés ou des études de cas,
- développer la co-formation en apprentissage,
- intégrer les professionnels dans les évaluations et les examens,
- construire des coopérations transnationales et hybrides (écoles, université, entreprises, centres de recherche, groupements professionnels, fédérations...) au sein des quelles l'innovation technologique soit présente.

Accompagner l'épanouissement des futurs citoyens, élargir leurs compétences, préparer la dimension humaine et professionnelle, encourager leurs mobilité future et par la même favoriser leur employabilité à l'international sont des ambitions déclinées auprès des futurs salariés de entreprises de la filière de la Mode lors de leurs formations dans notre établissement.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)